



**HAL**  
open science

## Ordre des termes des dédicaces delphiques

Anne Jacquemin

► **To cite this version:**

Anne Jacquemin. Ordre des termes des dédicaces delphiques. *Annali di archeologia e storia antica*, 1995, 2, pp.141-157. halshs-00003899v2

**HAL Id: halshs-00003899**

**<https://shs.hal.science/halshs-00003899v2>**

Submitted on 11 May 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ORDRE DES TERMES DES DEDICACES DELPHIQUES

ANNE JACQUEMIN

Le vocabulaire et la composition des dédicaces ont fait l'objet d'un certain nombre d'études qui ont principalement porté sur les documents d'époque archaïque qui témoignent de plus d'originalité que leurs homologues plus récents<sup>1</sup>. Une thèse sur les offrandes monumentales de Delphes<sup>2</sup> m'a donné l'occasion de réexaminer l'ensemble des dédicaces trouvées dans ce sanctuaire<sup>3</sup>. J'ai réuni ensemble les dédicaces et les inscriptions gravées sur les bases des statues honorifiques dressées dans le sanctuaire, puisque ces dernières portent le plus souvent la mention d'Apollon comme destinataire du monument. La pratique delphique<sup>4</sup> dément donc ce qu'écrit Pausanias, lorsqu'il oppose ἀναθήματα et ἀνδριάντες<sup>5</sup>. Je ne reviendrai pas ici sur le vocabulaire des dédicaces delphiques que j'ai étudié dans la thèse à propos des raisons des consécration pour me limiter à la composition formelle des dédicaces, un thème qui n'avait pas sa place dans cet ouvrage, mais qui s'intégrerait parfaitement à un *corpus* des dédicaces<sup>6</sup>. En effet, il n'est pas sans intérêt de considérer l'ordre dans lequel sont employés les termes qui figurent dans

les dédicaces, car des constantes apparaissent et le doute peut venir devant certaines restitutions qui contreviennent manifestement à des usages bien établis. Je donne donc ici le schéma des dédicaces delphiques dont l'état de conservation est tel qu'il permet de les connaître sans trop d'incertitude.

La présentation des dédicaces suit l'ordre chronologique qui sera vraisemblablement adopté dans le volume à venir du *Corpus des inscriptions de Delphes*. Une seule référence de publication est donnée, généralement celle du tome III des *Fouilles de Delphes* (FdD avec le numéro du fascicule suivi de celui de l'inscription) ou celle de la troisième édition de la *Sylloge Inscriptionum Graecarum* de W. Dittenberger<sup>7</sup> de consultation commode (SIG suivi du numéro de l'inscription). Lorsqu'un texte a été amélioré depuis sa parution dans un recueil, la référence de l'article est également indiquée.

Afin de permettre une lecture plus aisée, j'ai adopté le code suivant pour renvoyer aux différents termes des dédicaces.

<sup>1</sup> Voir Lazzarini 1976; *eadem*, 'Iscrizioni votive greche', dans *Scienze dell'Antichità* 3-4, 1989-1990, pp. 845-858 et pour les dédicaces métriques M. Moranti, 'Formule metriche nelle iscrizioni', dans *QUCC* 13, 1972, pp. 11-15.

<sup>2</sup> *Offrandes monumentales à Delphes - Typologie et fonction*, thèse de doctorat d'Etat, Paris I, 1993 - microfiches Lille-Thèses 1341-14905/93; à paraître dans les collections de l'Ecole française d'Athènes.

<sup>3</sup> L'essentiel de la documentation provient du sanctuaire d'Apollon; la fouille du téménos d'Athéna Pronaia a livré fort peu de dédicaces.

<sup>4</sup> Le fait peut être lié à la présence dans le sanctuaire apollinien de lieux politiques de la cité : le *bouleuterion* était sûrement à l'intérieur du péribole, le prytanée pouvait l'être et il n'est pas exclu que l'assemblée se réunît sur l'Aire.

<sup>5</sup> Pausanias, V, 21,1: «Τὸ δὲ ἀπὸ τούτου μοι πρόεισιν ὁ λόγος ἔξ τε τῶν ἀνδριάντων καὶ ἔξ τῶν ἀναθημάτων ἐξήγησιν. Ἀναμίξαι δὲ οὐκ ἄρεστά ἦν μοι τὸν ἐπ' αὐτοῖς λόγον. Ἐν ἀκροπόλει μὲν γὰρ τῇ Ἀθήνησιν οἱ τε ἀνδριάντες καὶ ὅποσα ἄλλα, τὰ πάντα ἐστὶν ὁμοίως ἀναθήματα· ἐν δὲ τῇ Ἄλτει τὰ μὲν τιμῇ τῇ ἐξ τοῦ θεῖου ἀνάκεινται, οἱ δὲ ἀνδριάντες τῶν νικῶντων ἐν ἄθλου λόγῳ σφίσι καὶ οὗτοι δίδονται.». Cependant le lieu

d'exposition des statues dans le sanctuaire de Zeus à Olympie donne aux effigies de vainqueurs le caractère de consécration, même si le verbe de dédicace et le nom du dieu font souvent défaut : voir H.-V. Herrmann, *Nikephoros I*, 1988, p. 134.

<sup>6</sup> Je suis reconnaissante à B. d'Agostino d'avoir suscité ce travail lors d'une discussion devant l'un des monuments les plus mystérieux de Delphes, le cippe des Tyrrhéniens, et de l'accueillir.

<sup>7</sup> Le volume des *Fouilles de Delphes* ne devait accueillir que les inscriptions découvertes par les fouilles françaises et suivre un plan topographique; les textes découverts antérieurement seraient publiés dans le tome VIII des *Inscriptiones Graecae*. Le double projet se heurta à des difficultés imprévues: malgré le labeur acharné d'H. Pomtow, le recueil de la série de l'Académie de Berlin ne vit jamais le jour et le tome III des *Fouilles de Delphes* a été laissé inachevé (il manque la fin de la troisième partie et le livre consacré aux textes découverts hors du sanctuaire d'Apollon) pour faire place au *Corpus des inscriptions de Delphes* dont trois tomes ont déjà paru (G. Rougemont, *Lois sacrées et règlements religieux*, CID I, 1977; J. Bousquet, *Les comptes du quatrième et du troisième siècle*, CID II, 1989; A. Bélis, *Les hymnes à Apollon*, CID III, 1992).

N comme nominatif renvoie au sujet du verbe "dédier", que ce dernier soit présent ou non. Lorsque le sujet est un groupe nominal désignant un individu, sont distingués N1 le nom, N2 le patronyme, N3 l'ethnique, N4 le titre qui peut être une magistrature, un terme de parenté; cependant Βασιλεύς précédant le nom est considéré comme indissociable de ce dernier. Dans les cas d'offrandes publiques, le nom de la communauté donatrice se présente sous la forme de l'ethnique simple au pluriel jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle. Dans le courant de la seconde moitié de ce siècle commence à apparaître la formule composée ὁ δῆμος suivi du génitif pluriel de l'ethnique, sous l'influence vraisemblable du formulaire des décrets. Au III<sup>e</sup> siècle, les formes simples et complexes sont attestées, mais les premières sont en déclin et ὁ δῆμος est fortement concurrencé par ἡ πόλις, tandis que τὸ κοινὸν fait son apparition pour désigner des communautés autres que des cités. La dénomination longue s'impose au II<sup>e</sup> siècle et ne rencontre aucune concurrence pendant trois siècles, puisqu'il faut attendre le goût classicisant ou archaïsant de l'époque des Antonins pour voir réapparaître l'ethnique simple<sup>8</sup>. La dénomination de ἡ ἱερὰ Δελφῶν πόλις en usage courant au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup> ne semble pas apparaître antérieurement et elle est inconnue du monnayage frappé à Delphes sous Hadrien et Antonin. L'usage de l'ethnie est rare, on citera un Arcadien de Thisoa au début du IV<sup>e</sup> siècle et peut-être le Béotien Proklès au III<sup>e</sup> siècle dont l'ethnique n'est pas conservé, le cas le plus intéressant demeurant celui des Liparéens qui se désignent dans la première version de la dédicace de leur grand monument de calcaire comme «les Cnidiens de Lipara». L'interprétation que Cl. Vatin<sup>10</sup> donne du fait en distinguant usage politique et

usage religieux est séduisante, mais la rareté de la pratique pose problème.

V désigne le verbe, V1 le verbe le plus courant, ἀνατίθημι, plus rarement employé sous la forme simple de τίθημι, V2 le verbe ἵστημι, V3 δίδωμι, ces deux derniers apparaissant surtout dans les dédicaces métriques, V4 καθιερῶ; en revanche le verbe ἰδρύω, ailleurs attesté pour l'érection de statues<sup>11</sup>, n'est pas employé à Delphes.

A comme accusatif désigne l'objet consacré. Rares sont les désignations précises de l'objet, lorsqu'il est autre d'une statue divine, héroïque ou humaine: les Cnidiens qui comptent parmi les plus fidèles dédicants se singularisent en ce domaine, puisqu'ils indiquent qu'ils ont offert «le trésor et les ἀγάλματα», «l'autel» ou «le mur de soutènement»; les Athéniens énumèrent les éléments de l'une de leurs consécration «στοῖα, ἀκρωτήρια et ὄπλα», comme Hérakleidas et Pista qui ont offert une παστάς, un οἶκημα; la dédicace de la base de marbre offerte par les Liparéens devait indiquer également la nature de l'offrande, puisqu'on a identifié un fragment avec l'adjectif ἡίκατι qui précédait vraisemblablement la mention de statues et les Thessaliens ont précisé qu'ils ont offert le cheval qui se dressait sur la base portant leur dédicace. Lorsqu'il s'agit de la statue d'un individu, sont distingués A1 le nom, A2 le patronyme, A3 l'ethnique, A4 le titre. Les inscriptions où l'objet se désigne à la première personne sont rares<sup>12</sup>, puisqu'on ne peut guère citer que l'épigramme du monument de Daochos et le poème qui fut gravé au II<sup>e</sup> siècle sur la base de la statue du roi de Sparte Agésipolis élevée au IV<sup>e</sup> siècle par son père Pausanias<sup>13</sup>, ainsi que deux textes métriques commentant des monuments à la gloire de jeunes py-

<sup>8</sup> Dans le cas des Amphictions, comme nous ne possédons aucune dédicace antérieure à l'époque hellénistique, la formule habituelle est τὸ κοινὸν τῶν Ἀμφικτιόνων (ou Ἀμφικτιόνων), la formule archaïsante apparaît sur des bases de l'époque de Trajan; la graphie avec *upsilon* apparaît au III<sup>e</sup> siècle, se répand au II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., tandis qu'on note au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. un retour à l'orthographe ancienne avec *iota*.

<sup>9</sup> Le dernier monument honorifique de Delphes, la base qui portait les statues des deux empereurs Valens et Valentinien, revient à la formule «la cité des Delphiens».

<sup>10</sup> Cl. Vatin, 'Citoyenneté et ethnique de colonies grecques - A propos de Diodore, XV, 18', dans *Anatolia Antiqua* 2, 1993, pp. 71-80.

<sup>11</sup> Voir B. Petrakos, dans *BCH* 87, 1963, p. 547 note 1 une liste d'exemples réunis à propos d'une dédicace d'Erétrie.

<sup>12</sup> L'inscription du chaudron inv. 10001 (Cl. Rolley, *Les*

*trépieds à cuve clouée*, *FdD* V.3, n. 268) ne peut être prise en compte ici, puisqu'il s'agit de la désignation de l'objet comme prix d'un concours: «Lawosowos m'a donné comme prix (lors des concours funèbres célébrés) en l'honneur de son fils Euthymos». Sur l'emploi de la première personne faisant parler l'objet, voir M. Burzachechi, 'Oggetti parlanti nelle epigrafi greche', dans *Epigraphica* 24, 1962, pp. 3-54, H. Hausle, 'Zwoποιεῖν - ὑφίσταναι. Eine Studie der frühgriechischen inschriftlichen Ich-Rede der Gegenstände', dans *Serta Philologica Aenipontina* (Innsbrücker Beiträge zur Kulturwissenschaft, 20, 1979), pp. 23-123, P. Pucci, 'Inscriptions archaïques sur les statues des dieux', dans *Les Savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille 1988, pp. 481-497 et J. Svembro, 'J'écris, donc je m'efface - l'énonciation dans les premières inscriptions grecques', *ibidem*, pp. 459-479 (repris dans *Phrasikleia - anthropologie de la lecture en Grèce*, Paris 1988, pp. 33-52).

<sup>13</sup> Aucune interprétation satisfaisante n'a été donnée de ce

thioniques<sup>14</sup>. A' renvoie à l'attribut de l'objet qui est souvent un terme exprimant le don comme δεκάτη, le terme le plus employé à Delphes, avec des occurrences allant du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, ἀκροθίνιον en usage à l'époque classique et δῶρον et χαριστήριον qui apparaissent plus tardivement ou ἀπαρχή d'emploi rare, l'expression du vœu (εὐχή) étant, elle, très peu fréquente<sup>16</sup>. On rangera également dans ce groupe les termes de μνήμα ou de μνημεῖον, le premier toujours suivi d'un génitif désignant l'objet de mémoire<sup>17</sup> et de καλλιστεῖον, gravée sur une base inédite (inv. 2551) de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>.

P qui désigne le participe passé causal peut être Pn s'il est employé en rapport avec le sujet, ou Pa si c'est avec l'objet. Dans le premier cas, il peut s'agir d'une sortie de charge, d'un ancien gymnasiarque, par exemple, de l'expression d'un vœu (εὐξάμενος) ou d'une victoire à la guerre, la formule la plus fréquente utilisant alors l'aoriste du verbe αἰρέω. Dans le second cas, on retrouve la sortie de charge pour des prêtresses d'Eileithyie ou des épimélètes des Amphictions, les mérites particuliers du bon exercice d'une fonction, d'une victoire agonistique ou du rôle joué lors de combats pour la liberté.

D comme datif désigne le destinataire de la consécration, qui est le plus souvent Apollon, honoré par tous, alors qu'Athéna Pronaia reçoit quelques offrandes d'étrangers qui n'appartiennent pas toujours à l'Amphictionie et que les autres divinités (Asklépios, Dionysos, Artémis, Aphrodite, Eileithyie, Pan, Hermès et Héraklès) ne sont ho-

norées que par des Delphiens, ce qui se comprend aisément, quand les consécration extérieures sont liées à l'oracle, aux concours ou au rayonnement que le sanctuaire leur doit. L'épiclese de Pythien ne s'impose vraiment qu'au III<sup>e</sup> siècle et elle triomphe du II<sup>e</sup> av. J.-C. au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., même si l'un des premiers emplois se rencontre dans une dédicace privée de l'Athénien Chairéphilos dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, elle se note principalement sur les bases de statues honorifiques offertes par les Delphiens. Les épigrammes peuvent utiliser des épithètes comme Φοῖβος ou le plus ancien ἐκατήβολος. Si l'absence du nom de la divinité dans les inscriptions honorifiques est rare à l'époque hellénistique et au début de l'époque impériale, elle est fréquente au II<sup>e</sup> siècle et devient la règle au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

O renvoie à l'origine ou à la cause de l'offrande<sup>20</sup> et se subdivise éventuellement en O1 (ἀπό + Génitif), O2 (Génitif + ἐνεκα), O3 (ἐκ + génitif marquant l'origine des fonds). La première expression employée pour les offrandes faites sur un butin guerrier est fréquemment employée du Ve au III<sup>e</sup> siècle et le dernier exemple est fourni par le monument étolien célébrant la victoire sur les Acarnaniens vers 260. Le recours à ἐνεκα suivi de εὐσεβεία, ἀρετή, εὐνοια ou εὐεργεσία au génitif selon une formule empruntée aux décrets honorifiques que la dédicace résume est constant du III<sup>e</sup> av. J.-C. au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>21</sup>. La mention des frais de la consécration n'apparaît qu'à l'époque impériale où la formule ἐν τῶν ιδίων est un équivalent du plus fréquent DSP latin; cet usage peut

monument qui paraît n'avoir porté à l'origine qu'une signature d'artiste. On comparera les deux vers inscrits à l'époque hellénistique au second distique d'une inscription funéraire d'Oloosson en Thessalie gravée au début du Ve siècle sur le monument que Kléodamos, fils d'Hyperanôr, et son épouse Korona élevèrent à leur fille Thessalia (J. Hatzfeld, dans BCH 35, 1911, p. 239). On peut se demander alors si le destin tragique du roi n'a pas inspiré à un poète l'idée de transformer une statue dont le motif nous échappe en un monument de la douleur paternelle et de la contestation politique; il resterait cependant à poser la question de l'autorité qui a suggéré ou accepté cette transformation.

<sup>14</sup> Ces épigrammes gravées sur la base (FdD III.4, 222 et 223) étaient accompagnées d'inscriptions sur l'assise porte-statue donnant le nom du vainqueur au nominatif et la liste de ses victoires: cf. FdD III.4, 216 en liaison avec FdD III.4, 223.

<sup>15</sup> Quoique Apollon soit par excellence le dieu de la dîme, le terme est largement diffusé dans le monde grec, y compris dans des sanctuaires d'autres dieux: voir Lazzarini 1976, pp. 90-92.

<sup>16</sup> Sur ces différents termes, voir H. Beer, *Ἀπαρχή und verwandte Ausdrücke in griechischen Weihinschriften*, Würzburg 1914.

<sup>17</sup> Voir Lazzarini 1976, pp. 101-102.

<sup>18</sup> Les termes de σωτήρια και τελεστήρια restitués dans la dédicace du Béotien Proklès par G. Daux et J. Bousquet (BCH 82, 1958, pp. 66-67), auxquels il faudrait peut-être ajouter celui de χαριστήρια, si la mention de la cité suivait celle du *koinon* béotien, ne sont pas autrement attestés à Delphes, ce qui peut inviter à quelque prudence, d'autant plus que si des exemples d'emplois littéraires et épigraphiques de ces mots sont donnés (p. 67 note 1), aucun d'eux ne donne les trois ensemble, ni même les deux premiers.

<sup>19</sup> La dédicace de la statue de l'empereur Claude (H. Pomtow, *Syll3* 801A) qui utilise sur une base en remploi la formule tardive de ἡ ἱερὰ τῶν Δελφῶν πόλις présente le seul cas de consécration formelle à Apollon. L'hypothèse de J. Bousquet (BCH 101, 1977, p. 464) selon laquelle il s'agirait de Claude II le Gothique ne peut être retenue à cause du *praenomen* de Tiberius.

<sup>20</sup> On retrouve ici certaines des notions exprimées par le participe accompagnant le sujet ou le complément.

<sup>21</sup> La dernière inscription honorifique de Delphes qualifie encore les empereurs Valens et Valentinien d'εὐεργέται.

s'expliquer à Delphes par un souci de rigueur gestionnaire, lorsqu'il s'agit d'offrandes personnelles faites par des personnages officiels, prêtresses ou épimélètes des Amphictions, afin de distinguer fonds privés et fonds sacrés, publics ou amphictioniques.

Moins fréquents, I renvoie à l'invocation à la divinité et ne se trouve que dans des textes poétiques, T à la datation de la dédicace, Ψ à l'autorisation accordée par la cité, le conseil de Delphes ou les Amphictions, X à la mention de l'oracle et Y à l'intention. La mention de la date sous la forme d'une éponymie est rare; il peut s'agir des magistrats qui étaient à la tête de la communauté et ont exercé le commandement au moment de la victoire ou d'un magistrat financier qui a contrôlé la dépense, comme l'épimélète des Amphictions qui figure souvent dans les dédicaces des deux premiers siècles de l'empire romain<sup>22</sup>. La référence au décret de la cité, du conseil ou des Amphictions qui a autorisé l'érection de la statue<sup>23</sup> est assez souvent notée, en entier ou en abrégé, au IIe et au IIIe siècle, selon un usage bien connu dans le monde grec du temps, mais il est impossible d'expliquer les cas où cette précision est omise. Une seule mention de l'oracle est connue, ce qui empêche d'y voir une simple sanction divine de la décision humaine d'élever un monument: *κατὰ χρησμόν* doit signifier que la statue d'Audoléon, élevée par Dropiôn, roi des Péones, l'a été à la demande d'Apollon qui s'est exprimé par l'intermédiaire de la Pythie, comme d'autres dieux font connaître leurs désirs à travers des songes. Il arrive que des dédicants fassent une offrande dans l'intérêt d'un tiers, ce qui est exprimé par la préposition *ὑπέρ* suivi du génitif.

Les termes restitués figurent entre crochets, selon l'usage épigraphique. Les inscriptions métriques sont recensées à part; en effet l'ordre des mots qui est souvent influencé par les exigences du vers et certaines épigrammes gravées sur des monuments ne sont pas de vraies dédicaces,

puisqu'elles ne font pas mention du donateur ou du destinataire.

#### A. DÉDICACES EN PROSE

##### *Dédicaces du VIe s.:*

1-2. *kouros* et offrande sur colonnette, consacrés par les enfants de Kharopinos de Paros (2e moitié du VIe s.): N2<sup>24</sup> + V1 + N3 (SIG 16a et 16b).

3. offrande d'un Potidéate (fin du VIe s.): N1 + N2 + V1 + D + N3 (SIG 15).

##### *Dédicaces du Ve s.:*

4. offrande crotoniate: N + V1 + D + O1 (FdD 1, 1 + BCH 114, 1990, pp. 299-323).

Le nom de l'ennemi qui comporte dix lettres au génitif a été restitué en Sybarites. La référence aux événements de 510 me paraît moins certaine, car une date dans les années 470 conviendrait mieux pour des raisons relatives aux techniques de construction du monument; dans ce cas, le nom des Sybarites n'est pas à écarter, puisque la destruction de la ville fut moins radicale que la tradition le laisserait croire, mais on pourrait penser à celui des Syracusains.

5. taureau de Corcyre, début du Ve s.: D (FdD 1, 2 = BCH 97, 1973, pp. 501-503).

L'écartement des lettres sur le bloc inv. 2718 oblige à placer la dédicace sur un long côté et interdit d'y mettre autre chose que le nom du dieu, si les lettres NI appartiennent bien à *Ἀπόλλωνι*. L'inscription daterait de la réfection du IVe siècle.

6. grande base messénienne, premier état, début du Ve s.: D + V1 + N (FdD 4, 451b).

Certains<sup>25</sup> ont voulu voir dans ce monument un exemple du "faux patriotique" attestant une histoire imaginaire, mais si on peut comprendre que des "faussaires" aient imité une graphie archaïque, il est difficile d'admettre que les artisans aient taillé les pierres et les aient assemblées à l'ancienne.

7. base de Marathon devant le trésor des Athéniens: N + D + O1 + A' (FdD 2, 1).

<sup>22</sup> Sur ces magistrats, voir J. Pouilloux, 'Les épimélètes des Amphictions: tradition delphique et politique romaine', dans *Mélanges P. Wuilleumier*, Paris 1980, pp. 281-300, repris dans J. Pouilloux, *D'Archiloque à Plutarque*, Lyon 1986, pp. 345-366. La mention de l'épimélète figure sur les bases des statues de Tibère (FdD 1, 530), de Caligula (ou Claude) (*Klio* 17, 1921, p. 166-167), de Néron (FdD 4, 258), de T. Avidius Quietus (FdD 1, 538), de Trajan (*Syll* 3 825A), d'Hadrien (FdD 4, 472) et de l'agonothète M. Aur. Epagathos (BCH 1970, pp. 694-696).

<sup>23</sup> Cette mention signifie peut-être que l'initiative de l'honneur revient à ceux qui donnent la permission d'élever le monument qu'ils n'ont pas les moyens de consacrer.

<sup>24</sup> Le nom des fils n'a jamais été gravé. Cette façon de procéder qui met en lumière la gloire du père est connue par un exemple à Délos (*Inscriptions de Délos*, 15), un autre de Didymes (*Didyma* II,2): voir Lazzarini 1976, p. 61. Il ne pourrait donc qu'à Thasos, colonie parienne, les enfants de Brentès qui ont élevé le tombeau de Glaukos soient les fils d'un même père et nom les membres d'un groupe gentilice, comme le pense J. Pouilloux (BCH 79, 1955, pp. 75-86).

<sup>25</sup> G. Daux, dans BCH 61, 1937, p. 69; J. Pouilloux, *La région Nord*, FdD II, p. 150.

Sous la dédicace actuellement visible qui date de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle se lisent les traces d'un texte identique, mais plus serré, qui est la dédicace d'origine du Ve siècle. L'examen de la base et de ses dédicaces permet de reconstituer l'histoire du monument dans ses grandes lignes: au cours du III<sup>e</sup> s., peut-être en 246 à l'occasion de la fondation des Sôtéria, l'offrande athénienne qui portait les statues des héros des dix tribus est remaniée pour prendre en compte les nouveaux éponymes; l'installation du 13<sup>e</sup> éponyme peu après provoqua quelques déplacements de blocs et de statues et la regravure du texte.

8. Apollon de Salamine, en 480: [N] + D + V1 (*FdD* 1, 2 + *BCH* 112, 1988, p. 245).

9. trépied de Gélôn, vers 480: N1 + N2 + V1 + D + N3 (*SIG* 34a).

10. offrande samienne, début du Ve s.: N + D (*FdD* 4, 455).

11. portique des Athéniens, vers 478<sup>26</sup>: N + V1 + A + Pn (*SIG* 29).

12. monument des Tarentins sur les Messapiens, inscription gravée sur le lit supérieur, 1<sup>ère</sup> moitié du Ve s.: [D] + N + [O2 + A'?] + Pn (*FdD* 1, 129 + *RA* 1948.2, pp. 525-526).

L'étude architecturale du monument des Tarentins "du Bas" par La Coste-Messelière 1948, pp. 522-532) a permis de résoudre certaines difficultés posées par la restitution que E. Bourguet proposait de la dédicace: en effet, elle aurait été, comme il est facile de le vérifier, l'unique exemple de dédicace commençant par le nom du peuple vaincu et l'argument métrique invoqué par l'éditeur avait déjà été critiqué par H. Pomtow (*RE* Suppl. 4, col. 1242).

13. monument des Tarentins sur les Peucétiens, premier état, 1<sup>ère</sup> moitié du Ve s.: N + O2 + D (*SIG* 40a + *BCH* 1949, pp. 456-457).

En fonction de la longueur restituée du monument, il est possible d'ajouter A1 (δεκάταν) ou V1 (voir P. Amandry, dans *BCH* 1949, p. 457); dans ce cas, il convient d'ajouter également V1 dans le second état de la dédicace.

14. offrande de Hiérôn, vers 474: [N1] + N2 + V1 + A (*SIG* 35c).

La dédicace qui donne le poids au lieu du nom de l'objet consacré est atypique. Une mention de poids peut cependant avoir accompagné la dédicace du cippe tyrrhénien, puisque la dalle qui le jouxte porte une inscription qui signifie un talent, onze mines, cent deux statères, une obole un quart et un chalque.

15. cippe des Tyrrhéniens, 1<sup>er</sup> tiers du Ve s.: [A'?] + V1 + D + N (*FdD* 4, 124).

La formule analysée correspond à la formule proposée par Cl. Vatin au congrès d'Orvieto de 1983 (mais non retenue dans la publication des actes dans les *Annali della Fondazione per il Museo "Claudio Faina"* 2, 1985, pp. 173-181), mais en préférant le terme ἀκροθίνιον proposé par G. Colonna (*MEFRA* 96, 1984, p. 565) qui le rejette au profit d'une formule donnant le nom des ennemis. Comme il ne paraît pas dans les usages delphiques de commencer par le nom de l'ennemi et qu'il est singulier d'avoir les dédicants en dernière position, M. Cristofani (*Xenia* 8, 1984, p. 13) reprend une hypothèse de H. Pomtow, (*BPW* 1909, col. 223) interprétant Tyrrhénien comme une épiclese d'Apollon, ce qui ferait de ce monument le parallèle de la consécration faite à Gravisca, le port de Tarquinia, par Sostratos à l'Apollon d'Égine: nous aurions alors un schéma [N] + V1 + D où Tyrrhénien occuperait la place du plus banal Pythien, mais on peut s'interroger sur la possibilité d'une telle dédicace à Delphes, dans un sanctuaire qui n'a livré aucune dédicace à un autre Apollon que le Pythien, puisque Phoibos n'est pas une épithète cultuelle. Une autre hypothèse consisterait à faire de Τυρρανοί un nominatif pluriel qui serait l'ethnique des dédicants nommés à la première ligne, mais il faudrait trouver des noms fort courts pour avoir le schéma [N1 + N1] + V1 + D + N3. Comme le premier état de la dédicace du monument des Tarentins du bas, la dédicace du cippe des Tyrrhéniens pose des problèmes qui n'ont pas trouvé de solution satisfaisante. La découverte que l'inscription actuellement lisible n'est pas la dédicace originale, mais qu'un tracé directeur a été préparé pour un autre texte qui a pu être peint (E. Barisano - B. Helly, dans *Pact* 16 - 2.4.2, 1987, pp. 179-193) accroît encore les difficultés.

16. cheval offert par les Thessaliens, 2<sup>e</sup> quart du Ve s.: N + A + V1 + D + A' + O1(?) + T (*BCH* 82, 1958, p. 329).

17. offrande d'Agrigente, 2<sup>e</sup> quart du Ve s.: N + D (*BCH* 82, 1958, p. 149).

18. offrande de Rhégion, 1<sup>ère</sup> moitié du Ve s.: N + [D] (*FdD* 1, 503).

19. dédicace privée d'un étranger<sup>27</sup>, 1<sup>ère</sup> moitié du Ve s.: N1 + [N2] + V1 + D + N3 (*FdD* 1, 504).

20. monument des Hermionéens, 1<sup>ère</sup> moitié du Ve s.: N + V1 + [D] (*FdD* 4, 147).

21. offrande de Kaphyai d'Arcadie, 1<sup>ère</sup> moitié du Ve s.: N + V1 + D + A' + Pn (*FdD* 4, 191).

<sup>26</sup> Les circonstances et la date proposées par P. Amandry (*La colonne des Naxiens et le portique des Athéniens*, *FdD* II, 1953 et

*BCH* 102, 1978, pp. 582-586) demeurent les plus vraisemblables.

<sup>27</sup> Il ne reste que les dernières lettres de l'ethnique.

22. monument argien des Sept et des Epigones, milieu du Ve s.: N + V1 + D (*FdD* 1, 90)<sup>28</sup>.

23. pilier messénien, milieu du Ve s.: N + V1 + O1 + A' + D (*FdD* 4, 1 + *BCH* 1982, pp. 196-199)<sup>29</sup>.

24. offrande d'une famille de Métaponte, milieu du Ve s.: [D] + [N1] + N1 + N1 + N2 + A' + N3 (*FdD* 4, 453).

Ce texte, dont la première ligne manque, pose des problèmes à cause des noms propres: peut-on restituer [N]ιχή comme nom propre féminin au Ve siècle? υιοί s'emploie-t-il pour désigner des fils et une fille?

25. offrande de Gortyne d'Arcadie, vers 450: N + A' + O (*FdD* 4, 456).

26. offrande du Lacédémonien Alkibiadas, vers 450: N1 + D + [N3] + V1 (*BCH* 46, 1922, pp. 439-445 + *BCH* Suppl. 4, 1977, pp. 51-55).

Le schéma que je propose ne correspond pas au texte restitué par G. Daux. La base de l'offrande porte sur la face I (numérotation Daux) le nom du dédicant, sur la face II celui du dieu, sur la face IV le verbe; sur la face III, G. Daux propose sous réserve τοί Πυθίοι. Quoique G. Daux écrive que «l'ethnique n'était pas nécessaire (parce que) le nom est rare et (que) la forme Ἀλκιβιάδας suffisait à écarter la provenance athénienne», il me semble que l'ethnique devait être inscrit sur la face aujourd'hui mutilée; on obtient alors un schéma attesté par plusieurs dédicaces privées archaïques où le nom est séparé de l'ethnique (voir *FdD* III.1, 504, 506).

27. offrande d'un médecin de Sélinonte, fin du Ve s.: N1 + [N2] + V1 + N3 + N4 (*FdD* 1, 506).

28. dîme d'un Trézénien, fin du Ve s.: N1 + [N2?] + N3 + V1 + A' + D (*BCH* 63, 1939, p. 144).

29. grande base corcyréenne, premier état: b: N + D (*FdD* 4, 454b).

30. offrande de Pharsale, Ve s. [?]: N + D + V1 + T (*BCH* 88, 1964, p. 453).

#### Dédicaces du IVe s.:

31. dédicace à Asklépios, début du IVe s.: N1 + V1 + D (*FdD* 3, 62).

32. monument dit des Rois d'Argos, en 369: N (*FdD* 1, 69 + *BCH* 83, 1959, p. 790).

<sup>28</sup> Sur les raisons qui conduisent à restituer sur une même base les deux groupes des héros de la première expédition contre Thèbes et leurs fils, voir J.-Fr. Bommelaer, *Polydipsion Argos*, *BCH* suppl. 22, 1992, pp. 286-292 (développement d'une idée de Fr. Poulsen, dans *Bulletin de l'Académie de*

Dans la publication *FdD* III. 1, l'origine exacte du document est méconnue. Si la restitution d'un nominatif est retenue d'ordinaire, on ne peut exclure la possibilité d'un génitif, comme dans le cas de l'inscription gravée à l'époque impériale sur l'architrave du trésor des Mégariens à Olympie (W. Dittenberg - O. Purgold, *Inschriften von Olympia*, n. 653). G. Roux (J. Pouilloux - G. Roux, *Enigmes à Delphes*, Lyon 1963, pp. 50-51) émet l'hypothèse d'une dédicace de type D + N + V1 qui n'aurait jamais été gravée complètement, le lapicide ayant commencé sa gravure en partant de l'axe. Cependant, comme l'inachèvement de l'inscription est liée pour l'auteur à l'absence de statues dans la partie Est du monument, si l'on admet avec Fr. Salviat (*BCH* 89, 1965, pp. 307-314) que les dix statues de la partie Ouest forment un ensemble cohérent et que la consécration n'a pas été interrompue, on peut admettre la version courte de la dédicace.

33. statue de Pélopidas élevée par les Thessaliens, 2e quart du IVe s.: A1 + A2 + A3 + N + V1 + D (*BCH* 87, 1963, pp. 206-207).

La dédicace proprement dite est précédée de deux distiques qui donnent la raison de l'érection du monument.

34. offrande de Damaïos, milieu du IVe s.: N1 + N2 + V1 (*Klio* 15, 1918, p. 65 n.91).

35. offrande du Lacédémonien Landridas, 1ère moitié du IVe s.: N1 + N3 + V1 (*FdD* 4, 196).

36. statues des dynastes cariens Idrieus et Ada, consacrées par les Milésiens, entre 351 et 344: N + V1 + D (*FdD* 4, 176).

Sous la dédicace sont gravés au nominatif les noms des deux Hécatomnides avec le patronyme.

37. offrande de l'Athénien de fraîche date Khairéphilos, 2e moitié du IVe s.: D + Pn + V1 + N1 + N2 + N3 (*FdD* 4, 204).

38. second état de la dédicace du monument tarentin sur les Messapiens, 2e moitié du IVe s.: [N] + O1 + [D] + Pn + A' ou [N + D] + O1 + Pn + A' (*FdD* 1, 130).

La première solution correspond à la reconstitution C du monument par La Coste-Messelière 1948, p. 528), qui paraît la plus satisfaisante, la seconde peut être obtenue par les schémas A et B qui diffèrent par la longueur de la base et la place des blocs anépigraphes. On notera cependant qu'il est difficile de trouver une mise en place qui fasse coïncider deux versions satisfai-

*Danemark*, 1908, pp. 404-408, reprise par Cl. Vatin, *Monuments votifs de Delphes*, Rome 1991, pp. 139-148).

<sup>29</sup> La dédicace métrique *FdD* 4, 2, gravée au IVe s. sur ce même monument, est trop mal conservée pour qu'une restitution satisfaisante puisse en être donnée.

santes de la dédicace, puisque le fait qu'un même fragment porte sur le lit supérieur la fin de l'ethnique  $\tau\alpha\rho\alpha\nu\tau\acute{\iota}\nu\omicron\iota$  et sur la face antérieure celle de  $\mu\epsilon\sigma\sigma\alpha\pi\acute{\iota}\omega\nu$  indique que l'ordre des deux textes est différent et que la forme des blocs n'est guère favorable à l'hypothèse d'un remontage lors de la regravure. On notera que P. de La Coste-Messelière ne propose aucun dessin avec la première dédicace en place et qu'il a été suivi sur ce point par ceux qui se sont intéressés à ce monument (H.-J. Schalles, dans *AA* 1981, pp. 65-75; L. Beschi, dans *ΑΠΑΡΧΑΙ - Nuove ricerche e studi sulla Magna Grecia e la Sicilia antica in onore di P. A. Arias*, Pisa 1982, pp. 227-238).

**39.** second état de la dédicace du monument des Tarentins sur les Peucétiens, 2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> s.: N + D + A' + Pn + O (*SIG* 40b + *BCH* 73, 1949, pp. 457-458).

**40.** mur de soutènement au sud de la *leschè* des Cnidiens, 3<sup>e</sup> quart du IV<sup>e</sup> s.: N + A + D (*FdD* 4, 461).

**41.** statue de Philippe II offerte par les Amphisséens en 337: N + A1 + [A2] + A4 (*BCH* 73, 1949, pp. 258-260).

Le titre royal est parfaitement centré à la ligne 2, si on restitue le patronyme à la ligne 1; cependant, il convient de noter que βασιλεύς précède d'ordinaire le nom du roi et qu'aucune inscription et aucun texte contemporain ne qualifie Philippe vivant de roi.

**42.** trépied de la Pythaidé offert par les Athéniens vers 330: N + D + V1 (*FdD* 1, 511).

**43.** offrande à Dionysos, 2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> s.: N1 + N1 + D (*RA* 1942-1943, p. 25).

**44.** char des Rhodiens, dernier quart du IV<sup>e</sup> s.: N + D (*FdD* 3, 378).

En plus de la dédicace gravée sur l'assise de couronnement, il existait une dédicace sur le premier degré de *crépis*, comme le montre l'épiclèse  $\Pi\upsilon\theta\acute{\iota}\omega\iota$  lue en 1992 sur un des blocs.

**45.** colonne d'acanthé et danseuses, 2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> s. (*FdD* III.4, 462).

Il n'est pas possible actuellement de restituer le schéma de la dédicace de la colonne d'acanthé qui mentionne à la fin le peuple athénien au génitif, ce qui inciterait à penser que les Athéniens ne sont pas les dédicants principaux: ils peuvent être associés à la dédicace ( $\mu\epsilon\tau\acute{\alpha}$  τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων) l'offrande a pu être faite dans leur intérêt ( $\acute{\upsilon}\pi\epsilon\rho$  τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων).

**46.** statue de Mélanôpos élevée par les Athéniens, dernier quart du IV<sup>e</sup> s.: N + V1 + A1 + A2 + A3 (*FdD* 4, 224 + *BCH* 84, 1960, pp. 164-167).

**47.** statues d'Alexandros et de Cratésipolis de Sicyone, entre 317 et 315: N1 + [N2 + N3] + A1 + [A2 + A3?] + A1 + [A2 + D?] (*FdD* III.4, 464).

**48.** base colossale offerte par les Cnidiens: N + D + O1 + A' (*FdD* 1, 137).

Quoique le monument ne possède qu'une dédicace, la base a été retournée et réutilisée pour la même offrande ou une offrande semblable entre le IV<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

**49.** offrande à Athéna Pronaia: [N] + D + [V1] (*BCH* 25, 1901, p. 104; *SIG* 324).

La forme attique du nom de la déesse a incité à faire de la statue œuvre de l'Athénien Képhisodotos l'offrande d'un Athénien (le schéma serait alors N1 + N2 + N3), mais il peut aussi bien s'agir d'une offrande publique, puisqu'Athéna Pronaia était une divinité amphictionique, comme Apollon Pythien.

**50.** dédicace à Asklépios: N1 + D (*FdD* 3, 63).

**51.** dédicace à Asklépios: N1 + N2 + D (*FdD* 3, 64).

**52.** regravure de la dédicace liparéenne sur la face antérieure de la base de calcaire: N + O1 + D (*FdD* 4, 182).

**53.** second état de la dédicace de la grande base corcyrénne: N (*FdD* 4, 454a)

**54.** dédicace phocidienne, fin du IV<sup>e</sup> s. - début du III<sup>e</sup> s.: [N + V1] + A' + D + O1 (*FdD* 3, 150).

**55.** offrande phocidienne, fin du IV<sup>e</sup> s. ou début du III<sup>e</sup> s.: N + V1 + A' + D + [O1] (*SIG* 202b).

**56.** offrande d'un Opontien et de son fils, IV<sup>e</sup> s.: N1 + N3 + N1 + N2 + D (*Klio* 15, 1918, p. 66, n. 93).

#### *Dédicaces du III<sup>e</sup> s.:*

**57.** statue de Xanthippos d'Elatée, élevée par les Phocidiens, vers 280: N + V1 + D + A1 + A2 + A3 + Pa (*FdD* 4, 219).

**58.** autre dédicace du même monument: N + V1 + D + A1 + A2 + A3 + O2 (*FdD* 4, 221).

Cette seconde dédicace fut gravée sur une stèle insérée dans la base pour accompagner une épigramme rappelant l'action de Xanthippos comme libérateur d'Elatée et comme magistrat de la confédération phocidienne.

**59.** statue de l'Étolien défenseur d'Erythrées des Thermopyles face aux Galates en 278: N

+ [A1 + A2] + A3 + D + V1 + O2 + Pa (FdD 1, 514).

60. statue d'Audoléon, élevée par Dropiôn, roi des Péones, 2<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N4 + A1 + A4 + D (BCH 76, 1952, p. 138).

61. statue de l'Étolien Néoptolémus, élevée par la cité d'Erétrie, 2<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A3 + D (SIG 411).

62. offrande étolienne après leur victoire sur les Acarnaniens, vers 260: [N] + O1 + D + V1 + T (FdD 4, 178).

La dédicace nomme les principaux magistrats de la confédération, le stratège, l'hipparque, les épilectarques, le secrétaire et le chef des trésoriers.

63. statue de Kharidémus de Pitanè élevée par Abydos, 1<sup>ère</sup> moitié du III<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A3 (FdD 4, 215).

64. autel de Chios, milieu du III<sup>e</sup> s.<sup>30</sup>: N + D + A (FdD 3, 212).

65-66. monument d'Aristainéta, milieu du III<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + [N3 + D ?] (FdD 4, 130) et [N1 + N3?] + A + D (FdD 4, 131).

67-68. monument à deux colonnes de Charixénos, vers 246: N1 + N2 + N3 + D (SIG 515 a et b: dédicace sur le stylobate et sur l'architrave).

69. monument à deux colonnes de Lakédaimonia et de son père Pleistainos, milieu du III<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + D et N1 + N2 + N3 + D (BCH 64-65, 1940-1941, pp. 65-70).

70. groupe statuaire de la famille de Ptolémée III offert par l'Étolien Lamios ou par son fils, 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + A1 + A2 + O2 + D (FdD 4, 233).

71. statue de Ptolémée III élevée par l'Étolien Sôsippos, 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s.: A1 + A2 + N1 + N3 + D (FdD 4, 234).

72. statue d'un Étolien, élevée par la cité locrienne de Chaleion?, dernier quart du III<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A3 + D + O2 (FdD 4, 237).

73. statue de l'Étolien Simon élevés par des bannis achéens, entre 220 et 217: N + A1 + A2 + A3 + V (στυφάνω) + O (FdD 4, 239).

74. statue de l'Étolien Ladicos, élevée par la cité locrienne d'Axia, dernier quart du III<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A3 + D (FdD 4, 240 + BCH 115, 1991, pp. 175-177).

75-76. exèdre consacrée par une Étolienne, aujourd'hui anonyme, fin du III<sup>e</sup> s.: [N1 + N2] + N3 + A + D (FdD 4, 165) et N1 + A + D (FdD 4, 166a: dédicace de la partie droite du monument par un certain Antochos qui pourrait être son frère ou son père).

77. statue de Théodotos de Calydôn élevée par Hiéron de Chéronée, 2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + A1 + A2 + A3 + D (FdD 1, 519).

78. offrande d'un Étolien, 2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + D (FdD 4, 232).

79. dédicace à Asklépios: N1 + N2 + D (FdD 3, 65).

80. statue d'un Étolien, élevée par une cité inconnue: N + A1 + A2 + A3 + D (FdD 4, 465).

81. dédicace du Béotien Proclès: N1 + N2 + N3 + A' + D (BCH 82, 1958, p. 66).

82. statue du Dolope Philargos, chef de mercenaires, élevée par ses troupes: A1 + A2 + A3 + N + V1 (BCH 85, 1961, p. 88, note 2).

83. un citoyen de Cos élève la statue de son maître: [N1] + N2 + N3 + A1 + V1 + A2 + A3 (FdD 1, 516).

#### Dédicaces du II<sup>e</sup> s.:

84. statue d'Aristainos élevée par les Achéens, fin du III<sup>e</sup> s. ou début du II<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A3 + O2 (FdD 3, 122).

85. statue d'un citoyen de Sardes élevée par les Delphiens, fin du III<sup>e</sup> s. ou début du II<sup>e</sup> s.: N + [A1 + A2] + A3 + O2 + D (FdD 4, 241).

86. statue de la Delphienne Pasikhon élevée par son mari et ses fils, début du II<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + A4 + A1 + N4 + N1 + Pa + D (FdD 4, 242).

87. offrande d'Apollodoros de Cyzique, début du II<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + D (FdD 1, 522).

88. statue d'Eumène II élevée par les Étoliens, entre 197 et 182: A1 + A2 + N + O2 (FdD 3, 230).

89. statue de T. Quinctius Flaminius élevée par Delphes, en 191/190 ou 188: N + A1 + A2 + A3 + O2 + D (SIG 616).

90. statue de M' Acilius élevée par Delphes, en 190: N + A1 + A2 + A4 + O2 + D (SIG 607).

<sup>30</sup> Sur la date de l'autel de Chios, voir P. Amandry, dans

*Chios, a Conference at the Homereion in Chios*, 1986, pp. 205-218.

91. statue de Damainétos d'Amphissa, élevée par ses fils, vers 190: N1 + A4 + A1 + A2 + A3 + V1 (*Klio* 15, 1918, p. 68, n. 97).

92. statue de Nicostratos de Larissa, élevée par les Amphictions en 184: N + A1 + A2 + A3 + D (*BCH* 73, 1949, p. 24).

93. statue de Prusias élevée par les Etoliens, en 182: A1 + A2 + N + O2 (*FdD* 4, 77).

94. statue de Philopœmen, peu après 183/182: N + A1 + A2 + A3 + O2 (*FdD* 1, 47).

95. statue de l' Etolien Pantaléon, élevée par les Delphiens, vers 180: N + A1 + A2 + A3 + O2 + D (*SIG* 621).

96. dédicace latine du monument de Paul-Emile, en 168: N1 + N4 + O1 + V (*FdD* 4, 36).

Si *de* suivi de l'ablatif peut être un équivalent de *ἀπό* et le génitif, le verbe *capere* fréquent dans les consécractions de vainqueurs appartient à un autre registre que *ἀνατίθημι*.

97. statue d'Eudikos d'Amphissa, élevée par les Physkeis, vers 160: N + V1 + A1 + A2 + A3 + O2 (*Klio* 15, 1918, p. 68, n. 98).

98. statue d'Attale II élevée par les Delphiens, en 159: A1 + A2 + N + O2 + D (*FdD* 3, 121).

99. statue d'un Delphien élevée par une cité inconnue, 1<sup>ère</sup> moitié du II<sup>e</sup> s.: N + [A1 + A2] + A3 + O2 + D (*FdD* 4, 245).

100. statue du Delphien Mnasithéos élevée par les usagers du gymnase, 2<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + O2 + D (*BCH* 23, 1899, p. 570).

101. statue du pythionique delphien Thrasyclès, élevée par son frère, milieu du II<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + A4 + A1 + Pa + D (*BCH* 49, 1925, p. 77).

102. statue d'Antipatros d'Athènes, élevée par les Amphictions, vers 130 av. J.-C.: N + A1 + A2 + A3 + O2 + D (*BCH* 83, 1959, p. 479).

103. statue de Praxias élevée par sa grand-mère, la Delphienne Praxô, 3<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + A1 + A2 + A3 + D + A' (*FdD* 4, 245).

La statue est l'expression d'un vœu, *εὐχά*.

104. offrande de la Delphienne Praxô à Aphrodite, II<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + D (*BCH* 49, 1925, p. 79).

105. statue de P. Cornelius Lentulus élevée par

les Technites, peu après 112: N + A1 + A2 + A4 + D (*SIG* 704b).

106. statue de M. Minucius Rufus élevée par les Delphiens, en 109: A1 + A2 + A4 + Pa + N + O2 (*FdD* 1, 526 + *BCH* 115, 1991, pp. 177-179).

107. statue de M. Minucius Rufus élevée par Delphes, dédicace en latin, en 109: A1 + A2 + A4 + O + D + V + N (*SIG* 710c).

108. offrande de Q. Minucius Rufus, dédicace en latin, en 107: N1 + N2 + N4 + D + O (*SIG* 710d).

109. statue d'un légat romain, élevée par les Phocidiens, 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A4 + D (*Klio* 17, 1921, p. 159).

110. statue de Q. Coponius par les Phocidiens, 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A4 + O2 + D (*Klio* 17, 1921, p. 161).

111-113. consécration faite à Dionysos par Hérakleidas et Pista, 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.: N1 + N2 + N1 + N2 + A + D + [V1] + Pn; N1 + N2 + N1 + N2 + A + D + V1 (autre dédicace de la même offrande); N1 + N2 + N1 + N2 + A + D + V1 + Pn (autre dédicace de la même offrande) (*RA* 1942-1943.2, p. 22).

114. statue d'un Delphien élevée par ses deux fils, II<sup>e</sup> s.: N1 + N1 + N2 + A1 + D (*FdD* 1, 524).

115. statue élevée par les Amphictions, II<sup>e</sup> s.: N + [A1] + A2 + O2 (*FdD* 4, 243).

116. statue d'un inconnu élevée par une cité inconnue, II<sup>e</sup> s.: N + [A1 + A2] + A3 + O2 + [D] (*FdD* 4, 244).

117. statue d'un magistrat romain élevée par les Delphiens, II<sup>e</sup> s.: N + A1 + A2 + A4 + D (*FdD* 4, 247).

118. second état de la dédicace de la grande base messénienne, II<sup>e</sup> s.: N + D (*FdD* 4, 451a).

119. dédicace à Aphrodite, II<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + D (P. Foucart-Ch. Wescher, *Inscriptions recueillies à Delphes*, 1863, n. 470).

120. statue d'un Romain offerte par la cité de Delphes, 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s. ou 1<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> s.: N + A1 + A4 + O2 + D (*Klio* 17, 1921, pp. 162-163)<sup>31</sup>.

<sup>31</sup> On a proposé divers noms pour le patron de Delphes dont seuls sont conservés le début du *praenomen* et la fin du

*cognomen*, mais aucune n'est satisfaisante: cf. Ferrary 1992, p. 87.

121. statue d'un Romain élevée par une cité inconnue, IIe-Ier s.: N + A1 + A2 + A3 + A4 + D (*Klio* 17, 1921, p. 164).

122. statue d'un magistrat romain élevée par un *koinon*, IIe s.-Ier s. av. J.-C.: N + A1 + A4 + O2 + D (*FdD* 4, 470).

123. statue d'un questeur élevée par un *koinon*, IIe-Ier s.: N + [A1] + A2 + A4 + O2 + [D] (*Klio* 17, 1921, p. 164)<sup>32</sup>.

#### Dédicaces du Ier s. av. J.-C.:

124. statue d'Apollonios d'Alexandrie, élevée par le Delphien Nicandros, milieu ou 1ère moitié du Ier s.: N1 + N2 + N3 + A1 + A2 + A3 + A4 + Pa + O2 + D (*BCH* 49, 1925, p. 80).

125. statue du Delphien Kallidikos, élevée par l'Alexandrin Apollonios, milieu ou 1ère moitié du Ier s.: N1 + A1 + A2 + A3 + A4 + O2 + D (*BCH* 49, 1925, p. 81).

126. statue de Marcellus Claudius élevée par Delphes<sup>33</sup>: N + A1 + A4 (*SIG* 774a).

127. statue du proconsul Q. Ancharius, élevée par les Amphictions en 55: N + A1 + A2 + A4 + D (*FdD* 4, 254).

128. statue d'un Romain élevée par une cité inconnue, milieu du Ier s.: N + A1 + A2 + A3 + A4 + D (*FdD* 4, 251).

129. statue vraisemblablement du même personnage, élevée par des particuliers, milieu du Ier s.: N1 + [?] + A1 + A2 + A3 + A4 + D (*FdD* 4, 252).

130. statue de G. Julius Théopompos de Cnide élevée par les Amphictions, en 48: N + A1 + A2 + A3 + O2 + D (*FdD* 1, 527).

131. statue de Cn. Lentulus élevée par les Delphiens, avant 27: N + A1 + A2 + A4 + D (*FdD* 1, 528).

132. statue de L. Julius Caesar élevée par les Amphictions, en 14/13: N + A1 + D (*FdD* 4, 256A).

133. statue de Julia Minor élevée par les Am-

phictions, en 13/14: N + A1 + A2 + [D] (*FdD* 4, 256B)<sup>34</sup>.

134. statue d'une Delphienne élevée par son mari, Ier s.: N1 + N2 + N3 + A4 + A1 + A2 + A3 + D (*FdD* 4, 249).

135. offrande à Hermès et à Héraklès d'un ancien gymnasiarque, Ier s. av. J.-C.: N1 + N2 + Pn + D (*BCH* 23, 1899, p. 571).

136. statue d'un Delphien, proxène de Chalcis, élevée par cette cité, Ier s.: N + A1 + [A2] + A3 + A4 + O2 + D (*BCH* 54, 1930, p. 395).

137. statue d'un Delphien élevée par les jeunes du gymnase, Ier s.: N + A1 + A2 + A3 + A4 + D (*BCH* 94, 1970, p. 691).

138. statue d'un Delphien élevée par les Delphiens, fin du Ier s.: N + A1 + A2 + A3 + O2 + D (*FdD* 4, 250).

139. statue de Phésinos de Chios élevée par le peuple de Chios, fin du Ier s.: N + A1 + A2 + A3 + D (*FdD* 4, 253).

140. statue d'un Hyampolitain, élevée par une cité inconnue, 2e moitié du Ier s. av. J.-C. ou début du Ier s. ap. J.-C.: N + [A1 + A2] + A3 + O2 (*χάριν*) + D (*FdD* 4, 255).

141. herme d'Auguste élevée par les Athéniens, 12 av. J.-C.-14 ap. J.-C.: N + Ψ + A4 + A1 + A4 (*BCH* 85, 1961, pp. 88-89).

Dans cette dédicace incomplètement conservée, il convient de noter la formule *ὑπὲρ τῆς τῶν Ἑλλήνων ἀπάντων σωτηρίας*.

#### Dédicaces du Ier s. ap. J.-C.:

142. statue de Tibère élevée par les Delphiens, 14-37: N + A1 + A2 + A4 + D (*FdD* 1, 529).

143. statue de Tibère élevée par les Amphictions, 14-37: A1 + A2 + A4 + N + V4 + T (*FdD* 1, 530).

144. statue de Théoclès, épimélète des Amphictions, élevée par les Delphiens, sous le règne de Tibère: N + A1 + A2 + A3 + A4 + O2 + D (*SIG* 791c).

145. statue de Théoclès épimélète des Amphic-

<sup>32</sup> Les restitutions de H. Pomtow qui font de ce monument la statue de L. Licinius Lucullus offerte par les Enianes ne sont pas certaines.

<sup>33</sup> Le formulaire (voir Ferrary 1992, p. 87) et le type du monument ne paraissent guère en faveur d'une identification de ce Marcellus Claudius avec le neveu d'Auguste; il conviendrait plus tôt de

chercher une personnalité de la première moitié du Ier s. av. J.-C.

<sup>34</sup> Comme le groupe comprenait également la statue d'Agrippina Major (cf. *infra*), la présence de C. Julius Caesar ne fait aucun doute et il est possible que les parents Agrippa et Julia Major aient également été honorés par les Amphictions. Chaque statue faisait l'objet d'une dédicace propre.

tions élevée par Delphes sous le règne de Tibère: N + A1 + A2 + A4 + Pa + O2 + D (BCH 75, 1951, pp. 307-308).

**146.** statue de Caligula ou de Claude, élevée par les Amphictions, 37-41 ou 41-54: A4 + A1 + A4 + N + V4 + T (*Klio* 17, 1921, pp. 166-167).

L'état de conservation ne permet pas de dire lequel des deux empereurs a été honoré.

**147.** statue de Drusilla élevée par les Amphictions, entre 38 et 41 N + A4 + D (*FdD* 4, 257).

La formulation est insolite, puisque le nom de Drusilla est remplacé par son titre de Nouvelle Pythie.

**148.** statue de Claude élevée par Delphes, en 43: A1 + A4 + N (*FdD* 4, 469).

**149.** statue de Claude élevée par les Delphiens, en 46: A1 + A4 + D + N (*FdD* 1, 531).

**150.** statue d'Agrippine la Jeune élevée par les Delphiens, en 54-55: A1 + A4 + N (*SIG* 809).

**151.** statue de P. Memmius Regulus, légat impérial, sous Claude: [N] + A1 + A2 + A4 (*FdD* 1, 532).

**152.** statue de Néron élevée par les Amphictions, à la fin de 54: A1 + A2 + A4 + N (*FdD* 4, 258).

**153.** statue d'une Delphienne élevée par ses parents, milieu du Ier s.: N1 + N2 + N1 + N2 + A1 + A4 + D (*FdD* 4, 259).

**154.** statue d'Hermésianax de Tralles élevée par les Delphiens, milieu du Ier s. av. J.-C.: N + A1 + A2 + A3 + A4 + O2 (*FdD* 1, 533).

**155.** statues de ses trois filles victorieuses aux Pythia, élevées par Hermésianax de Tralles, milieu du Ier s.: N1 + N2 + N3 + A (*FdD* 1, 534).

**156.** offrande d'Onésiphoros pour la concorde entre Delphes et Chéronée, vers 70-80: Y + N1 + N2 + N3 + Pn + O3 + D (*SIG* 816).

**157.** statue de Domitien ou de Titus élevée par la cité de Delphes, 81-96 ou 79-81: A4 + A1 + A2 + N + D (BCH 68-69, 1944-1945, p. 122).

**158.** dédicace latine des travaux de Domitien au temple d'Apollon, en 84: N1 + N2 + N4 + A + O3 + V (*FdD* 4, 120).

**159.** statue de T. Avidius Quietus, proconsul d'Achaïe, élevée par les Amphictions en 91/2: N + A1 + A4 + O2 + T (*FdD* 1, 538).

**160.** statue de Claudia, fille du prêtre d'Apollon

Nikandros, élevée par les Delphiens, 2e moitié du Ier s.: N + A1 + A2 + O2 + D (*FdD* 1, 535).

**161.** statue de L. Domitius Hygeinianos élevée par son frère et sa sœur, 2e moitié du Ier s.: A1 + A2 + N1 + A4 + Ψ (*FdD* 4, 260).

**162.** statue de Licinnianos, frère du précédent, élevée par sa sœur, 2e moitié du Ier s.: A1 + A2 + N1 + A4 (*FdD* 4, 261).

**163.** statue de Nerva élevée par la cité de Delphes, 96-98: A4 + A1 + N (BCH 75, 1951, p. 627).

**164.** statue d'un périodonique élevée par une cité: N + A1 + A2 + A3 + Pa + D (BCH 116, 1992, pp. 192-194).

#### *Dédicaces du IIe s. ap. J.-C.*

**165.** statue de Trajan élevée par les Amphictions sur les fonds sacrés, vers 103: A1 + A2 + A4 + N + O3 + T (*SIG* 825a).

**166.** statue de Trajan élevée par L. Cassius Pétraios, 98-117: A1 + A4 + N1 + N2 + O3 (*SIG* 825b).

**167.** statue de L. Cassius Pétraios élevée par Babbius Maximus, début du IIe s.: A1 + A4 + N4 + N1 + N2 + O3 (*SIG* 825c).

**168.** statue d'Apollonios de Tyane (?) élevée par ses élèves, vers 100: A1 + A4 + N4 (*SIG* 828).

**169.** statue du Delphien Ulpius Xénagoras, élevée par la cité et sa mère, début du IIe s.: N + N1 + N4 + A1 + O2 + D (BCH 87, 1963, p. 204).

**170.** statue d'un hiéromnémon de Nicopolis, 1er quart du IIe s.: [N] + Pa + A1 + A3 + O2 + Pa (*FdD* 1, 544).

**171.** statue d'Hadrien élevée par les Amphictions, en 118: A1 + A2 + A4 + N + T (*FdD* 4, 472).

**172.** statue d'Hadrien élevée par les Delphiens, en 118: A1 + A2 + A4 + N (*SIG* 829b).

**173.** statue d'Hadrien élevée par les Grecs qui se réunissent à Platées, en 118/119 ou en 125 (*SIG* 835a).

Dédicace atypique où le nom d'Hadrien est au datif, selon l'usage romain.

**174.** statue d'Hadrien élevée par le prêtre d'Apollon T. Flavius Aristoteimos, en 125: A1 + A2 + A4 + N4 + N1 + Ψ (*SIG* 835b).

**175.** herme de Plutarque élevée par les cités de Delphes et de Chéronée, vers 125: N + A1 + V1 +  $\Psi$  (SIG 843b).

**176.** statue de Matidie II élevée par Flavia Kléa, vers 120: A1 + A2 + A4 + N1 + N4 + A4 + O3 (BCH 70, 1946, p. 254).

**177.** statue de Memmia Eurydicè élevée par sa fille Flavia Kléa, début du IIe s.: N1 + A1 + A4 + D (BCH 70, 1946, p. 256, note 4).

**178.** statue du  $\text{ιερός παῖς}$  Babbius Maximus élevée par les Amphictions, 2e quart du IIe s.: A4 + A1 + A2 + N +  $\Psi$  (FdD 1, 539).

**179.** statues de L. Gellius Xénagoras et de sa femme élevées par les Delphiens et les Amphictions, 2e quart du IIe s.: N + A1 + Pa + A1 + O2 + [D] (BCH 87, 1963, p. 198).

**180.** statue de Claudius Spartiatikos élevée par les Delphiens, vers 130: N + A4 + A1 + A2 + A4 + O2 (FdD 1, 543).

**181.** statue du sophiste Sôtèros élevée par sa patrie Ephèse, milieu du IIe s.: I + A4 + A1 + N +  $\Psi$  (FdD 4, 265).

L'invocation est non point à Apollon, mais à la Bonne Fortune.

**182.** statue d'Hérode Atticus élevée par les Delphiens, milieu du IIe s. ap. J.-C.: A1 + A3 + A2 + N + O2 (FdD 3, 66).

**183.** statue de Régilla élevée par Hérode Atticus, milieu du IIe s.:  $\Psi$  + N1 + N4 + A1 + A2 (FdD 3, 67).

**184.** statue d'une fille d'Hérode Atticus élevée par son père, milieu du IIe s.:  $\Psi$  + A1 + A2 + N4 (FdD 3, 68).

**185.** statue d'une fille d'Hérode Atticus élevée par son père, milieu du IIe s.:  $\Psi$  + A1 + A2 + N4 (FdD 3, 69).

**186.** statue d'un fils d'Hérode Atticus élevée par son père, milieu du IIe s.:  $\Psi$  + A1 + A2 + N4 (FdD 3, 70).

**187.** statue de Régilla élevée par les Delphiens : A1 + O2 + N + D (FdD 3, 71).

**188.** statue de Polydeukion, élevée par Hérode, milieu du IIe s.: [N1 + N3] +  $\Psi$  + A1 + A4 (FdD 3, 73 + BCH 1964, pp. 392-394).

**189.** statue de Polydeukion élevée par les Delphiens, milieu du IIe s.: N + A1 + O2 + A4 (FdD 3, 74).

**190.** statue du sophiste T. Flavius Alexander élevée par ses fils, milieu du IIe s.:  $\Psi$  + A1 + A4 + N1 + A4 + A3 (FdD 4, 474).

**191.** statue d'Hermès Kathègémôn, offerte par un Delphien, 3e quart du IIe s.: I + N1 + A + V2 + O (FdD 4, 266).

L'invocation est non point à Apollon, mais à la Bonne Fortune.

**192.** statue du Delphien Onésas élevée par sa mère et ses frères, fin du IIe s.: I + A1 + A2 +  $\Psi$  + N4 (FdD 4, 267).

L'invocation est non point à Apollon, mais à la Bonne Fortune.

**193.** statue d'un helladarque élevée par sa femme, 2e moitié du IIe s.:  $\Psi$  + A4 + A1 + N1 + A4 (FdD 4, 268 + BCH 115, 1991, p. 179).

**194.** statue du Delphien Sotèros, élevée par sa femme et ses fils, 2e moitié du IIe s.: A1 + A2 + N1 + N4 (BCH 49, 1925, p. 86 + BCH 115, 1991, pp. 179-180).

**195.** statue de l'*hosios* Silénos, élevée par sa mère Dantô, 2e moitié du IIe s.: A1 + A2 + A4 + N4 + N1 +  $\Psi$  (BCH 115, 1991, pp. 179-180).

**196.** statue de T. Flavius Phileinos de Thespies, élevée par sa femme, vers 180-200: A1 + A4 + A2 + N1 + N2 + A4 +  $\Psi$  (BCH 75, 1951, p. 627).

**197.** statue de Claudia Kléaréta élevée par la cité de Delphes, fin du IIe s.: N + A1 + A4 + [O2 + D] (BCH 70, 1946, p. 251).

**198.** statue de M. Aurelius Nikiadas épimélète des Amphictions élevée par les Amphictions, fin du IIe s.: N + A4 + A1 + A2 + A3 + Pa (SIG 874a).

**199.** statue du même élevée par les Delphiens, fin du IIe s.: N + A4 + A1 + A2 + A3 (SIG 874b).

**200.** statue du sophiste T. Flavius Phoinix d'Hypata, élevée par ses élèves: A1 + A4 + N4 (BCH 49, 1925, p. 82).

**201.** statue du pythionique Ménandros de Myra: A1 + A2 + A3 + A4 (FdD 1, 548 + BCH 116, 1992, p. 188).

**202.** statue d'un pythaulète vainqueur, élevée par une cité de Chypre, au plus tôt sous Antonin: N + A1 + A4 + A3 + Pa (FdD 1, 547).

**203.** statue de l'*hosios* Sostratos: A 1 + N +

A4 + D + O + V2 + O (BCH 115, 1991, p. 179).

La forme métrique du texte explique l'ordre insolite des termes, le titre d'*hosios* intercalé entre  $\acute{\alpha}$  Δελφῶν et πόλις et le recours aux formules ἀντί + génitif et χάριν + génitif.

**204.** dédicace bilingue, en grec et en latin, de la statue du chevalier ravennate, procureur en Pannonie, puis en Achaïe G. Publius Proculeianus, fin du IIe s. ou début du IIIe s.: I + personnage honoré et titre + N + V1 + Ψ (FdD 4, 473).

Le texte grec suit la construction du texte latin, puisque le nom du personnage honoré et ses titres apparaissent au datif et non à l'accusatif. L'invocation s'adresse à la Bonne Fortune.

**205.** statue d'une Delphienne élevée par son mari, fin du IIe ou début du IIIe s.: A1 + A2 + N1 + N2 + A4 + O2 + Ψ (BCH 49, 1925, p. 83).

#### Dédicaces du IIIe s. ap. J.-C.:

**206.** statue de Cn. Claudius Leonticus, début du IIIe s.: A4 + A1 + Pa + N1 + N4 + V2 (FdD 4, 269).

**207.** autre statue du même, début du IIIe s.: A4 + A1 + N1 + A4 (FdD 4, 270).

**208.** statue de Gordien III, élevée par les Amphictions et les Delphiens, entre 238 et 244: A4 + A1 + N + O3 + T (FdD 4, 274).

**209.** statue de Valérien élevée par les Delphiens, en 253-256: A4 + A1 + A4 + N (SIG 891).

**210.** statue de Gallien élevée par les Delphiens, en 253-256: A4 + A1 + A4 + N (SIG 892).

**211.** statue de Carus élevée par les Delphiens, en 282-283: A4 + A1 + A4 + N + V1 (SIG 897).

#### Dédicaces du IVe s. ap. J.-C.:

**212.** statue de Delmatius élevée par les Delphiens, entre 335 et 337: A4 + A1 + N + A4 (SIG 903c + BCH 1939, p. 179).

**213.** statue de Constantin élevée par les Delphiens après 337: A4 + A1 + N + A4 (FdD 4, 275 + BCH 78, 1954, p. 437 + BCH 86, 1962, p. 230).

**214-215.** statues de Constantin élevées par les Delphiens, après 337: A4 + A1 + N + A4 (SIG 903a et b).

**216.** statue de Flavius Constans élevée par Delphes entre 337 et 340: A4 + A1 + N (FdD 3, 75).

**217.** statues des empereurs Valens et Valentinien élevées sur la même base par les Delphiens, entre 364 et 371: A4 + A1 + A1 + N + A4 + V (BCH 86, 1962, p. 238).

#### B. DÉDICACES MÉTRIQUES

Les inscriptions métriques relatives à des offrandes sont les unes de véritables dédicaces qui adaptent plus ou moins les schémas habituels en fonction du mètre et les autres des commentaires descriptifs ou explicatifs qui échappent donc aux modèles existants.

#### Dédicace du VIe s.:

**218.** dîme de Philôn en exécution d'un vœu: Pn + N1 + A' + V1 + D + I (FdD 4, 187).

Les particularités de langue et de graphie font penser à une dédicace d'un Béotien ou d'un Thessalien de l'Ouest qui aurait été gravée par un lapicide de Delphes d'après un modèle fourni par le dédicant: cf. M. Lejeune, dans *REA* 51, 1949, pp. 14-15.

#### Dédicaces du Ve s.:

**219.** offrande de Péparéthos, vers 480: N + Pn + V2 + A' + D (FdD 4, 179).

La dédicace qui rappelle un fait précise, la prise de deux navires cariens, qualifie Apollon d'ἐκατήβολος.

**220.** premier état de la dédicace de l'aurige, 467-466: A' + N1 + V1 + Pn + N2 + I (FdD 4, 452 a).

Les résultats de l'étude de Rolley 1990 sur le groupe de l'aurige inviteraient à préférer la restitution de Schroeder, dans *AA* 1902, pp. 11-12 avec [Μνᾶμα κασιγνήτοιο], ce qui est d'ailleurs plus conforme à l'usage de μνήμα avec un complément (cf. Lazzarini 1976, pp. 101-102): après la mort d'Hiérôn, Polyzalos aurait consacré le groupe destiné à rappeler la série des victoires de son frère aux Pythia, à la course de chevaux montés en 482 et 478, à la course de chars en 470. Le monument de Delphes serait ainsi le pendant du groupe élevé par Deinoménès à Olympie pour rappeler les trois victoires olympiques de son père.

**221.** second état de la dédicace de l'aurige, après 465: Pn + N1 + V1 + ? + N2 + I (FdD 4, 452 b).

Lorsque A. Kéramopoulos (*AM* 34, 1909, pp. 33-60) a déchiffré la première version de la première ligne de la dédicace du monument, il a donné une explication politique à la modification apportée au texte: après la chute de la tyrannie, les Géoens auraient demandé

la suppression de toute allusion au pouvoir exercé sur eux par le dédicant qui aurait été désormais présenté comme un particulier. Si on adopte les conclusions de Cl. Rolley, il faut exclure toute restitution de la première ligne évoquant une victoire de Polyzalos aux Pythia (cf. Rolley 1990, p. 295).

Cl. Vatin (*Boreas* 14-15, 1991-1992, pp. 33-44) donne une interprétation différente des traces de la première inscription: le même texte aurait connu deux regravures pour des raisons techniques (usure des lettres), la première quarante ou cinquante ans après la gravure initiale, la seconde au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Cette explication permet de justifier de façon convaincante la présence d'un H surprenant dans la première moitié du Ve siècle, mais la raison de la *rasura* n'est pas évidente; dans aucun des exemples de regravure à l'identique mentionnés par Cl. Vatin (*Monuments votifs de Delphes*, Rome 1991), on ne constate de recours à cette technique qui semble liée à la correction d'erreurs matérielles (le manque d'horizontalité de la dédicace de la statue de Philopœmen) ou à une volonté politique (la suppression du montant de la couronne dans les décrets honorifiques *FdD* III.4, 49-51, gravés sur le pilier de Paul-Émile à une époque où on ne donne plus cette précision).

**222.** offrande des Liparéens sur une base de calcaire, inscription gravée sur le lit supérieur, 1<sup>ère</sup> moitié du Ve s.: N + A + O1 (*FdD* 4, 181).

Comme la dédicace est conservée de façon fragmentaire, le schéma ne peut être qu'approximatif. Il est à noter que les dédicants se désignent comme «Cnidiens de Lipara».

**223.** offrande des Liparéens sur une base de marbre (*REA* 43, 1943, pp. 40-48).

On ne peut en revanche restituer le texte de la dédicace qui mentionnaient les vingt Apollons consacrés après une victoire navale sur les Étrusques.

**224.** statue de Lysandre, en 404: A + V1 + O + N1 + Pn (*FdD* 1, 50).

Il s'agit ici du cas particulier d'une épigramme gravée sur la base d'une statue appartenant à un ensemble, le monument d'Aigos-Potamos appelé par la tradition monument des navarques, dont la dédicace n'a pas été identifiée. Deux autres épigrammes en l'honneur de Castor et de Pollux ont été identifiées (J. Bousquet, dans *BCH* 85, 1961, pp. 71-74 et 90; 1966, pp. 430-438). Il est possible que ces trois poèmes soient des commentaires du monument composés au IV<sup>e</sup> siècle pour exalter une hégémonie mourante, ce qui expliquerait l'insistance sur le thème de la Grèce sauvée par Sparte. On ne peut donc exclure que le monument ait eu une dédicace en prose conforme aux schémas habituels.

#### Dédicaces du IV<sup>e</sup> s.:

**225.** base du groupe des juments de Callias (*FdD* I, 510; *BCH* 116, 1992, pp. 585-596).

Le texte qui est conservé est une épigramme qui explique le monument et rappelle les victoires hippiques de Callias et de sa famille. L'existence d'une vraie dédicace en prose nommant le dédicant avec patronyme et ethnique, ainsi que le dieu, n'est pas à exclure, puisqu'on n'a identifié qu'une partie des éléments de la base: cf. dessins, dans *BCH* 116, 1992, pp. 590-591.

**226.** base des Arcadiens, après 369: I + A + V3 + A' + N + A + D + Pn + V2 + A' (*FdD* 1, 3).

L'épigramme se compose de cinq distiques dont seuls le premier et le dernier forment la dédicace, les autres distiques commentent le τὰδ' ἀγάλματα du premier vers en présentant les personnages figurés sur la base et leurs relations familiales.

**227.** offrande de l'Arcadien Hétairikhos, 1<sup>ère</sup> moitié du IV<sup>e</sup> s.: N1 + N2 + N3 + N4 + V1 (*FdD* 4, 199).

La forme métrique n'est pas banale, puisqu'il s'agit d'un trimètre iambique suivi d'un ithyphallique (W. Crönert, *Jahreshefte*, 1909, p. 152).

**228.** monument de Daochos, entre 337/6 et 333/2: Pn + A + A' + V2 + D + Pn + A1 + Pn + A4 (*FdD* 4, 460).

L'épigramme de dédicace où le monument parle à la première personne est gravée sur la base de la statue de Daochos II, tétrarque et hiéromnémon, qui a consacré le monument. Cinq autres épigrammes évoquent la vie des gloires de la famille, les pythioniques Agias, Télémachos et Agélaos et les hommes politiques Daochos I et Sisypchos I; deux inscriptions au nominatif désignent l'ancêtre Acnonios et le jeune Sisypchos II.

**229.** statue de Peisis de Thespies, après 312 (*FdD* 4, 463).

L'épigramme consacrée en 312 à Peisis de Thespies est construite, après deux vers difficiles à restituer où apparaît le nom du libérateur, selon le schéma N + A' + V2 + circonstances exprimées par des relatives.

**230.** premier état de l'inscription de la statue de l'astronome Callippos de Cyzique (*BCH* 116, 1992, pp. 180-183).

L'épigramme qui s'adresse au savant n'est pas une vraie dédicace.

**231.** dédicace ajoutée au monument en calcaire des Liparéens: A' + N + O1 + V1 + D (*FdD* 4, 183).

**232.** autre dédicace ajoutée à ce même monument: A' + V1 + Pn + D (*FdD* 4, 184).

Malgré l'état fragmentaire des textes *FdD* III.4, 183 et 184, leur schéma est assuré. Ces poèmes sont une sorte de commentaire de la dédicace principale.

**233.** statue d'un enfant pythionique honoré par

Magnésie du Méandre, fin du IV<sup>e</sup> s. ou début du III<sup>e</sup> s. (*FdD* 4, 223)<sup>35</sup>.

L'épigramme est une sorte de glose métrique d'une dédicace où l'objet parle à la première personne.

#### *Dédicaces du III<sup>e</sup> s. :*

**234.** monument de Kratéros, début du III<sup>e</sup> s. : N2 + N1 + A + D + V + N4 suivis de quatre distiques explicatifs (*FdD* 4, 137).

La dédicace distingue l'auteur du vœu, Kratéros, fils d'Alexandros, et l'auteur de la consécration, son fils, et rappelle la chasse au lion qui fut à l'origine du monument.

**235.** statue d'un enfant pythionique honoré par les Phocidiens, 1<sup>er</sup> quart du III<sup>e</sup> s. (*FdD* 4, 222).

L'épigramme est du même type que celle qui a été gravée sur la base du pythionique de Magnésie: cf. **233**.

#### *Dédicaces du II<sup>e</sup> s. :*

**236.** statue du roi de Sparte Agésipolis élevée par son père Pausanias (*FdD* 1, 509).

L'inscription gravée au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur une base du début du IV<sup>e</sup> s., comme l'attestent les caractéristiques techniques et l'auteur de la statue mêle éléments de dédicace et éléments d'épithaphe.

**237.** second état de l'inscription de la statue de l'astronome Callippos, après retournement de la base (*BCH* 116, 1992, pp. 180-183).

Le texte n'est pas absolument identique à la première version.

#### *Dédicace du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. :*

**238.** statue de Philiskos dédiée par les Amphictions (*FdD* 4, 273 + *WZHalle* 10, 1960, p. 197).

Les éléments d'une dédicace (dédicants, verbe, objet et motif) se retrouvent dans ce texte à l'expression recherchée.

Alors que R. Flacelière (*FdD* III.4, p. 294) proposait d'identifier le personnage honoré avec le sophiste thessalien titulaire sous Caracalla d'une chaire de rhétorique à Athènes, Ch. Rouché (Rapports préliminaires, in '10<sup>e</sup> Congrès international d'épigraphie grecque et romaine', Nîmes 1992, p. 113) rapproche cette épigramme d'inscriptions d'Aphrodisias et émet l'hypothèse d'un texte à la gloire d'un gouverneur de la fin du III<sup>e</sup> s.

Le petit nombre d'inscriptions métriques relevant du type de la dédicace ou du commentaire

d'offrandes, 21 sur un ensemble de 238 documents, peut étonner dans un sanctuaire aussi important que Delphes qui est de surcroît consacré à Apollon, dieu de la poésie. Il est vrai qu'un grand nombre de dédicaces delphiques sont gravées sur les bases de statues honorifiques et que le genre se prête peu au poème, quoique les épigrammes en l'honneur des deux jeunes athlètes (**233**, **235**) et le poème des Amphictions (**238**) prouvent que ce n'est pas impossible. Ce pourrait déjà être une première explication, mais, même si on exclut les inscriptions de type honorifique, le déséquilibre demeure nettement en faveur de la prose. La comparaison avec d'autres sites fournit peut-être une autre explication de ce phénomène: à l'Acropole d'Athènes, A. Raubitschek a dénombré 141 dédicaces métriques sur 375 textes<sup>36</sup>; or les dédicaces privées dominent très largement dans son corpus, comme dans celui de M.-L. Lazzarini (884 sur 1000). Une comparaison avec Délos est éclairante<sup>37</sup>: si au VII<sup>e</sup> siècle, les deux dédicaces, toutes deux privées, sont l'une en prose, l'autre en vers, au VI<sup>e</sup> siècle, on compte trois dédicaces en vers et trois en prose; au V<sup>e</sup> siècle, une en vers et une en prose, au IV<sup>e</sup> siècle, sur dix dédicaces, toutes privées à l'exception de celle des Amphictions, cinq sont en vers, parmi lesquelles quatre émanent de magistrats sortant de charge, et cinq en prose dont celle d'un magistrat sortant de charge et celle du collègue des administrateurs du sanctuaire; au III<sup>e</sup> siècle et dans le premier tiers du II<sup>e</sup> siècle, les dédicaces publiques deviennent plus nombreuses (41 sur 89), les douze inscriptions métriques sont le fait de l'État délien (deux exemples), des Attalides (poème descriptif du monument de Philétairos), d'anciens magistrats (huit exemples face à dix exemples en prose), d'un vainqueur sportif, mais aucun des vingt-cinq individus honorant un parent ou un bienfaiteur d'une statue n'a recours à l'épigramme. Ceux qui font graver des épigrammes à Délos (particuliers au VI<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle, anciens magistrats au IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle) sont peu présents à Delphes. Comme les offrandes publiques dominent à Delphes à l'époque classique, il faut peut-être conclure que les États cherchent les formules brèves ou font appel à de vrais poètes et qu'ils ne se contentent pas de l'habillage

<sup>35</sup> La pierre porte-statue qui était encastrée dans la base a été retrouvée; elle donne le nom du jeune athlète Hérogeitôn et la liste de ses victoires (*FdD* 4, 216).

<sup>36</sup> Raubitschek 1949, p. 419.

<sup>37</sup> Les dédicaces de Délos avant la colonie athénienne ont été publiées dans le volume des *Inscriptions de Délos*, nn. 1-88 d'A. Plassart et dans le volume *IG XI. 4* de P. Roussel qui regroupent les inscriptions nn. 510-1349.

poétique et des formules répétitives qu'acceptent les particuliers<sup>38</sup>.

La répartition des dédicaces delphiques conservées en bon état est la suivante: au VI<sup>e</sup> siècle, toutes les dédicaces sont dues à des individus étrangers; au V<sup>e</sup> siècle, elles sont encore toutes d'origine étrangères, mais 25 sont le fait d'États et 5 de particuliers; au IV<sup>e</sup> siècle, les dédicaces étrangères dominent toujours, 20 sont publiques et 7 privées, 4 dédicaces sont faites par des Delphiens; au III<sup>e</sup> siècle, face aux dédicaces étrangères encore les plus nombreuses qui sont pour moitié d'origine privée (15 exemples sur 29)<sup>39</sup>, on ne connaît qu'une dédicace privée delphique; au II<sup>e</sup> siècle apparaissent les premières dédicaces publiques de Delphes connues (10 face à 15 d'origine extérieure), ainsi que les premières dédicaces amphictioniques (3 exemples) et les dédicaces privées indigènes l'emportent (9 sur 12 cas); au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., on compte pour les dédicaces publiques 5 étrangères, 4 delphiques et 3 amphictioniques et pour les 5 dédicaces privées 3 sont delphiques; au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., sur 17 dédicaces publiques 10 sont de Delphes et 5 de l'Amphictionie, sur les 5 dédicaces privées 4 viennent de Delphiens; au II<sup>e</sup> siècle, sur les 21 dédicaces publiques, 9 sont de Delphes et 7 de l'Amphictionie et 9 dédicaces privées sur 20 sont le fait de Delphiens; au III<sup>e</sup> siècle, les dédicaces d'étrangers ont disparu, sur les 7 monuments connus, 4 émanent de la cité, dont un est dédié avec l'Amphictionie qui est à l'origine d'une autre statue et deux sont le fait d'individus; au IV<sup>e</sup> siècle, toutes les dédicaces sont dues à la cité. Les inscriptions qui associent offrande au dieu et honneur à un homme dont on élève l'effigie apparaissent au IV<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup> avec les statues de Pélopidas (33), d'Idrieus et d'Ada (36) de Philippe II (41), de Mélanôpos (46), d'Alexandre et de Cratésipolis (47). Au III<sup>e</sup> siècle, sur 31 inscriptions 15 relèvent de cette catégorie; au II<sup>e</sup> siècle, 33 sur 41; au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., 18 sur 19; au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., 20 sur 22 et toutes à partir du II<sup>e</sup> siècle. Cette évolution de la pratique à l'intérieur du sanctuaire a des conséquences sur la présentation des inscriptions. Le nom du dédicant vient la plupart du temps en tête jusqu'au moment où les vraies dédicaces cessent d'exister. Au VI<sup>e</sup> siècle, 3 inscriptions sur les 4 conservées commencent par

le nom du dédicant et la seule exception est une dédicace métrique dont le premier mot est un participe exprimant le vœu. Au V<sup>e</sup> siècle, c'est le cas de 24 inscriptions sur 32; 4 commencent par le nom du dieu: la dédicace du taureau de Corcyre qui ne comprend que ce mot (5) et qui peut dater de la réfection du monument; la première version de la dédicace du monument des Tarentins sur les Messapiens (12) dont la restitution n'est pas vraiment sûre (cf. 38), celle de la grande base messénienne (6) dont la chronologie n'est pas assurée et celle de la famille de Métaponte (24) dont le texte n'est pas certain et 4 ont des commencements divers, mais, à l'exception de l'épigramme de Lysandre (224) qui n'est pas une vraie dédicace, il s'agit d'éléments restitués, aussi bien dans le cas de l'aurige (220-221) ou du cippe des Tyrrhéniens (15). Au IV<sup>e</sup> siècle, les dédicants viennent en tête 25 fois sur 33; les exceptions sont des inscriptions métriques, à l'exception de la dédicace de la statue de Pélopidas (33) qui met l'accent sur le personnage honoré qui a déjà été célébré dans l'épigramme gravée au-dessus du texte en prose et de l'offrande de Khairéphilos (37) qui donne à Apollon la première place. Au III<sup>e</sup> siècle, seules 3 inscriptions sur 31 ne suivent pas la règle de la première place donnée au dédicant, l'épigramme du pythionique phocidien (235) et deux textes en prose, l'inscription de la statue de Ptolémée III (71) qui peut s'expliquer par le souci de flatter le roi et celle de l'effigie de Philargos (82) dédiée par un groupe de soldats qui se définissent comme «les hommes de Philargos». Au II<sup>e</sup> siècle, quoique les inscriptions deviennent plus nombreuses, l'usage de mettre le dédicant en tête persiste, puisque c'est le cas 35 fois sur 41: si la nature particulière de la dédicace de la statue d'Agésipolis (236) peut justifier l'accent mis sur le mot *μναμειον*, les autres exemples s'expliquent par le désir d'honorer tout particulièrement Eumène II (88), Prusias II (93), Attale II (98), M. Minucius Rufus (106-107)<sup>41</sup>. Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les 19 dédicaces commencent par le nom du dédicant, alors que ce n'est plus le cas que de 11 sur 22 au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et de 12 sur 39 au II<sup>e</sup> siècle. Le règne de Tibère est décisif en ce domaine: si la statue de cet empereur élevée par les Delphiens (142) commence par le nom de la cité, celle qu'il

<sup>38</sup> Voir les remarques de Raubitschek 1949, pp. 430-431.

<sup>39</sup> Au III<sup>e</sup> siècle, les Étoliens considèrent Delphes comme un de leurs sanctuaires au même titre que Thermon.

<sup>40</sup> La statue de Lysandre (224) fait partie d'un ensemble consacré à l'occasion d'une victoire.

<sup>41</sup> Il s'agit dans les cinq cas de statues équestres, mais d'autres dédicaces de monuments équestres commencent par le nom des dédicants, ainsi celles d'Aristainos (84), de T. Quinctius Flamininus (89), de Philopœmen (94).

doit aux Amphictions le nomme en tête, instituant un usage qui est suivi dans tous les cas d'empereurs et de personnes de la famille impériale, à l'exception de Drusilla (147) qui n'est pas appelée par son nom. L'usage impérial est suivi pour de simples particuliers (161-162) et au IIe siècle, sur 18 exemples où le personnage honoré vient en tête, on compte 6 empereurs, une femme de la famille impériale et 11 particuliers. Au IIe siècle, on note quelques cas où le texte débute par une invocation à la Fortune (191, 192, 204). Les inscriptions du IIIe et du IVe siècle commencent toutes par le nom du personnage honoré.

Il semble que la première place et la dernière aient une importance quasi égale, comme l'indiqueraient les faits suivants: à époque ancienne, dans les dédicaces privées, l'ethnique est parfois rejeté en fin de texte, séparé du nom et du patronyme éventuel par la mention du dieu et le verbe de consécration (1-3, 9, 24); lorsque sont employés des termes de parenté pour désigner la personne qu'on honore (A4), ils figurent aussi bien avant le nom (A1) à la fin du texte, selon l'importance qu'on attache au lien entre le dédicant et celui dont il érige la statue. La mention de l'autorisation se rencontre aussi bien à la fin des textes (174, 175, 178, 181) qu'au début (183-186, 190, 193) et aucune répartition chronologique ne permet de rendre compte du phénomène. En revanche, la mention de la date ou des autorités qui ont surveillé l'érection du monument vient toujours en dernier (16, 62, 143, 165, 171). L'invocation qui commence d'ordinaire le texte, qu'il soit métrique, comme l'épigramme des Arcadiens (226), ou non, comme les dédicaces d'époque antonine ou sévérienne (191, 192, 204), cependant le plus ancien exemple, le poème de Philon (218), s'achève par l'adresse au dieu invoqué sous une épithète différente de celle qui le qualifiait comme destinataire de l'offrande et la dédicace du groupe de l'aurige adopte sur ce point un schéma semblable (220-221). La seule fois où une intention est exprimée (156), elle vient en tête, alors que les exemples de l'usage opposé sont nombreux ailleurs à l'époque hellénistique ou à l'époque impériale. Il y a donc souvent permutation possible entre la première et la dernière place occupées par les termes que l'auteur de l'inscription veut mettre en valeur. On comprendrait alors que le nom du dieu qui apporte rarement ici une information occupe généralement une place médiane.

L'examen des dédicaces delphiques invite à une certaine prudence lors des restitutions. Il convient donc de réfléchir longuement avant de restituer en

tête autre chose que le nom du dédicant dans un texte antérieur à l'époque impériale. La faible place tenue par les dédicaces métriques peut s'expliquer paradoxalement par le statut du sanctuaire de Delphes qui attirait les offrandes publiques de cités de tout le monde grec. Les notables de la cité ne semblent pas avoir eu les moyens des membres des élites athéniennes à l'origine des dédicaces de l'Acropole, mais, à l'époque archaïque, l'usage n'était peut-être pas chez eux d'offrir à Apollon des objets avec une base de pierre, car on trouve au IVe et au IIIe siècle des équivalents delphiques des offrandes athéniennes. La composition des inscriptions reflète aussi l'évolution du rôle du sanctuaire qui est liée à la transformation des rapports entre les hommes et la divinité. Les premières dédicaces témoignent des relations étroites entre les deux parties: l'offrande vient remercier le dieu de la faveur qu'il a manifestée pour des hommes qui lui ont ou non promis un don et elle doit susciter chez lui une réponse favorable. Si on peut dans un même geste remercier un agent humain et un agent divin en plaçant le premier sous la protection du second, le souci de s'attirer les faveurs de puissants mortels fait souvent passer les dieux au second plan, de sorte que la mention du dieu est bien souvent une simple formule qui rappelle que la statue est dressée dans un sanctuaire. Le dieu n'est plus alors qu'un prestataire de services qui se contente de fournir un emplacement et qu'on n'est plus obligé de mentionner. De Pélopidas aux deux empereurs Valens et Valentinien, ces ultimes bienfaiteurs de Delphes, on peut donc suivre la désacralisation de l'acte d'élever une statue.

#### Abréviations supplémentaires:

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| Ferrary 1992             | = J.-L. Ferrary, Rapports préliminaires, dans '10e Congrès international d'épigraphie grecque et latine', Nîmes 1992, pp. 70-87.                             |
| Lazzarini 1976           | = M.L. Lazzarini, 'Le formule delle dediche votive nella Grecia arcaica', in <i>MonAL</i> 19, s. 8, 1976, pp. 47-354.  |
| La Coste Messelière 1948 | = P. de La Coste Messelière, 'L'offrande delphique des Tarentins «du bas»', in <i>RA</i> 31-32, 1948.2, pp. 522-532.   |
| Raubitschek 1949         | = A. Raubitschek, <i>Dedications from the Athenian Acropolis. A Corpus of the Inscriptions of the Sixth and Fifth Centuries B.C.</i> , Cambridge Mass. 1949. |
| Rolley 1990              | = Cl. Rolley, 'En regardant l'Aurige', in <i>BCH</i> 14, 1990, pp. 285-297.  |